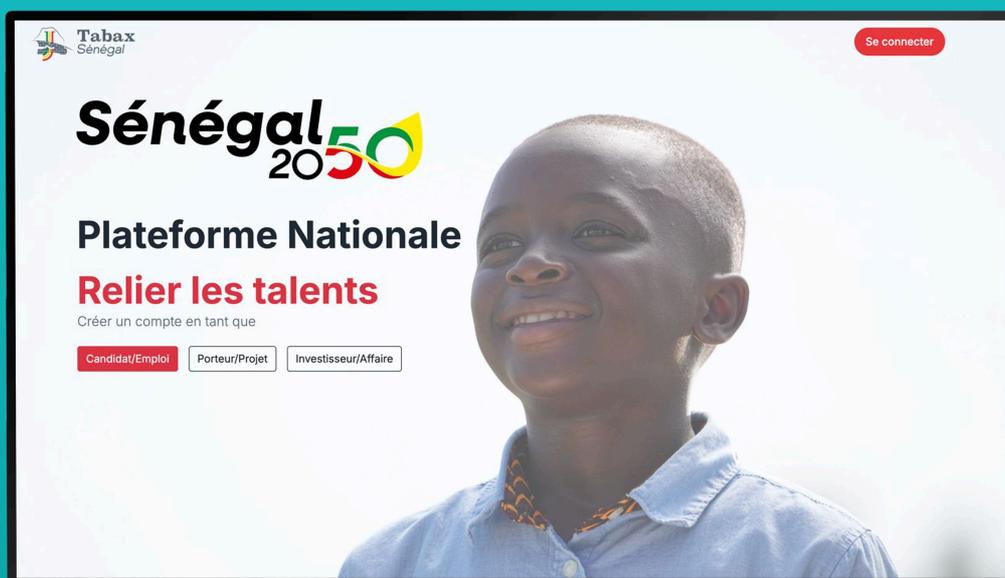




Tabax
Sénégal



DOSSIER DE PRESSE

LANCEMENT OFFICIEL
DE LA PLATEFORME
TABAX SÉNÉGAL

Sénégal 2050

Plateforme Nationale

Créer des opportunités

Créer un compte en tant que

Candidat/Emploi

Porteur/Projet

Investisseur/Affaire



CONTEXTE

La problématique du travail, de l'emploi, de l'entrepreneuriat, des investissements et des affaires est au cœur des politiques publiques. Elle constitue une préoccupation majeure des autorités publiques du Sénégal.

La prise en charge efficace de cette question passe ainsi par des mécanismes et stratégies définis dont l'Agenda national de transformation Vision Sénégal 2050 en général et par la déclinaison de la Stratégie nationale de développement 2025-2029. C'est ainsi que le Président de la République, par le truchement de ses directives et instructions au Gouvernement, insiste sur l'urgence de promouvoir l'entrepreneuriat et l'insertion professionnelle et de finaliser une **Nouvelle politique nationale de l'emploi** avant fin avril 2025. Dans un soucis d'**équité et de transparence**, le Chef de l'Etat annonçait également la mise en place d'un système d'information performant sur le marché du travail - qui permettra aux citoyens d'avoir accès à l'emploi. L'harmonisation des interventions et la mutualisation des ressources de toutes les structures publiques de promotion de l'entrepreneuriat et de l'emploi des jeunes.

Cette stratégie sera traduite à travers la Plateforme nationale **Tabax Sénégal** dont le lancement effectif par le Président de la République est prévu le **1er avril 2025**.





PRÉSENTATION DE LA PLATEFORME TABAX SÉNÉGAL

Outil et instrument numériques d'intermédiation, **Tabax Sénégal** se veut une plateforme innovante de mise en relation professionnelle. **Tabax Sénégal** réunit, autour d'objectifs clairement définis, trois (3) acteurs incontournables du développement socio-économique du Sénégal. Ces acteurs du monde du travail et de l'environnement des affaires sont :

- 1. les candidats à l'emploi**
- 2. les porteurs de projets**
- 3. les investisseurs.**

En valorisant le potentiel sénégalais, le Gouvernement, par le biais de la plateforme, va capitaliser les compétences nationales pour stimuler la création d'emplois, soutenir l'entrepreneuriat et favoriser les investissements.

Pour répondre aux défis de l'emploi, de l'entrepreneuriat et du financement des projets, Tabax Sénégal compte s'appuyer sur la richesse des compétences des Sénégalais et des Sénégalaises.

OBJECTIFS

Principalement, Tabax Sénégal vise cinq (5) objectifs majeurs :

- 1. capitaliser les compétences pour le développement du Sénégal**
- 2. faciliter l'accès à des opportunités d'emploi pour les candidats qualifiés**
- 3. soutenir les porteurs de projets dans la réalisation de leurs ambitions**
- 4. rétablir la confiance et la justice sociale à travers l'équité et la transparence**
- 5. attirer les investisseurs et inciter les investissements dans des projets locaux.**

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

Il s'agit, spécifiquement :

1. de réduire le chômage et de promouvoir l'employabilité
2. d'accélérer la croissance des projets locaux
3. de stimuler l'investissement dans l'économie sénégalaise
4. de valoriser la compétence sénégalaise dans un cadre structuré
5. de créer des synergies pour un impact durable.

CIBLE



Dans la poursuite de ses objectifs, la plateforme Tabax Sénégal **présente aux chercheurs d'emploi des opportunités** professionnelles adaptées à leurs compétences, les entrepreneurs et porteurs de projets qui ont besoin de soutien, de partenariats et de financements pour faire prospérer leurs initiatives, et, enfin, les investisseurs enclins à soutenir des projets à fort potentiel de croissance et apporter leur contribution à la croissance économique du Sénégal.

C'est ainsi, en définitive, que **Tabax Sénégal** offrira un profil personnalisé à chaque utilisateur, une mise en relation simplifiée entre acteurs, des opportunités d'affaires, un espace interactif de suivi des projets et des candidatures ainsi qu'une certification des compétences. **Tabax Sénégal** offre à chaque Sénégalais **l'opportunité d'intégrer son curriculum vitae (CV)** dans la base de données de **recherche et d'offre d'emploi** en toute équité et transparence



AU CŒUR DES PRIORITÉS DU CHEF DE L'ETAT

C'est lors du premier Conseil des Ministres de son magistère, tenu le mardi 09 avril 2024, que le Président de la République, Bassirou Diomaye FAYE, a annoncé la couleur. Pour définir et mettre en œuvre une politique inspirée par le « PROJET » de transformation systémique du Sénégal, le Chef de l'Etat décline cinq (05) orientations majeures devant s'ériger en axes prioritaires de l'action gouvernementale. À la première place, il positionne **« la jeunesse, l'éducation, la formation, l'entrepreneuriat et l'emploi des jeunes et des femmes »**. Le 24 avril, le Président confirme son engagement en faisant de la formation professionnelle et de l'emploi des jeunes des **« priorités nationales »**. Une attention particulière que ses toutes premières directives démontrent à suffisance :

- Mutualiser et optimiser les ressources et interventions de toutes les structures publiques de soutien et de promotion de la formation professionnelle, de l'entrepreneuriat et de l'emploi des jeunes ;
- Harmoniser les bases de données sectorielles relatives aux demandes et offres d'emplois ;
- Implémenter à la Primature un système de suivi des politiques de promotion de l'emploi des jeunes ;
- Veiller à l'insertion professionnelle rapide des jeunes diplômés de l'enseignement en français et en arabe ;
- Veiller à la territorialisation des politiques de formation professionnelle et technique et d'emploi des jeunes ;

Procéder à l'actualisation consensuelle du code du travail et de la convention nationale Etat-employeurs, entre autres.

QUELQUES GRANDES ORIENTATIONS POUR DÉVELOPPER L'EMPLOI DES JEUNES

- **Une valorisation des filières et secteurs créateurs d'emplois**

L'attachement du Président de la République à la question de l'emploi s'illustre à travers l'importance qu'il a très tôt accordée à la valorisation de certains secteurs et filières porteurs. Lors du Conseil des Ministres du 16 octobre 2024, par exemple, il a relevé la nécessité d'un État performant dans ses missions et modes d'intervention, afin de soutenir la montée en puissance des Pôles-territoires identifiés. Ces Pôles, selon lui, doivent s'ériger en véritables bassins d'industrialisation du pays, intégrant des filières stratégiques, moteurs de croissance, de développement durable équitable et de création d'emplois. Ce qui l'a amené à demander au Gouvernement de proposer une politique nationale de l'emploi conforme aux objectifs de la Vision Sénégal 2050 et de veiller à la préservation du tissu économique et de l'emploi.

La responsabilisation plus soutenue du secteur privé national, l'amélioration de l'environnement des affaires notamment en termes d'attractivité et de compétitivité, le renforcement du dialogue Etat-secteur privé, la digitalisation des administrations, la promotion de « champions nationaux » dans tous les secteurs



porteurs et dans toutes les filières stratégiques, la transformation de l'économie informelle restent, entre autres, des aspects sur lesquels le Chef de l'Etat a toujours insisté pour en faire un levier de croissance et de création d'emplois décents.

- **Une refondation urgente de la politique de promotion de l'emploi...**

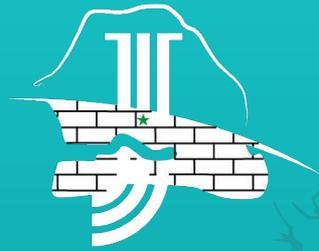
C'est l'un des points les plus illustratifs de l'intérêt que le Président de la République accorde à la promotion de l'emploi des jeunes. Abordée en Conseil des Ministres, le mercredi 11 décembre 2024, la question a fait l'objet d'instructions phares. Parmi celles-ci, nous avons l'évaluation de toutes les initiatives, de tous les programmes, projets et dispositifs publics de promotion de l'employabilité et de l'emploi des jeunes.

L'élaboration consensuelle et la mise en œuvre pragmatique d'une Stratégie nationale innovante, la réorientation des politiques et dispositifs d'encadrement, de financement de promotion de l'entrepreneuriat et de l'auto emploi, la redéfinition des objectifs et des règles d'établissement des contrats aidés dans le cadre de la Convention nationale Etat- Employeurs (CNEE) s'inscrivent dans la même dynamique de promotion de l'insertion professionnelle et de l'emploi des jeunes.

- **La définition d'une « Nouvelle Politique nationale de l'Emploi »**

La jeunesse de la population doit inciter l'Etat et les acteurs économiques et sociaux à travailler ensemble pour promouvoir l'entrepreneuriat et l'insertion des jeunes demandeurs d'emploi sur l'étendue du territoire national. Ce rappel important, fait au Gouvernement par le Président de la République, lors du Conseil des Ministres du mercredi 19 mars 2025, traduit également la priorité qu'il accorde à l'emploi des jeunes. Il a ainsi demandé la finalisation, avant fin avril 2025, du document portant « **Nouvelle Politique nationale de l'Emploi** ».





Tabax
Sénégal

www.tabaxsenegal.sn

CONTACT PRESSE
contact@tabaxsenegal.sn